



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 16 Juin 2020

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE

Préfecture de la Région Guadeloupe
02 JUL. 2020
Service Courrier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2020

Nombre de Conseillers			
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	Procurations
29	28	29	01
Vote			
A L'unanimité	Pour :	29	
	Contre :	00	
	Abstention :	00	

L'an 2020, le 16 Juin à 18:30, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni (compte tenu des mesures sanitaires) à la **SALLE BLONCOURT FRANCILLETTE**, lieu inhabituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE**, Maire, pour la tenue de sa 3^{ème} session ordinaire de l'année.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 10 Juin 2020.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11 Juin 2020.

PRÉSENTS : M. Jean-Louis FRANCISQUE (Maire) - Mme Jocelyne RENIER épouse MOCKA (1^{er} Adjoint) - M. Jean-Philippe NOËL (2^{ème} Adjoint) - Mme Marie-Agnès GIRAULT épouse SAINT-VAL (3^{ème} adjoint) - M. Louis LAROCHELLE (4^{ème} Adjoint) - Mme Sabrina URGIN épouse FÉLER (5^{ème} Adjoint) - M. Patrick LAVITAL (6^{ème} Adjoint) - Mme Marylène ROCHEMONT (7^{ème} Adjoint) - M. Fulbert MIROITE (8^{ème} Adjoint) - M. Jacques ANSELME - Mme Gilberte EUGENIE - M. Alain SARREAU - Mme Marie-Claude MARCIN épouse BIQUE - M. Albert LOSAT - M. Serge SACILÉ - M. Rémi Henri DUFLO - M. Charly DARMALINGON - Mme Fabienne FARAJJE - M. Charles-Henri DEVAUX (Arrivé à 19h24) - Mme Valérie ARICIQUE - Mme Annie CHRISTOPHE - Mme Marie-Pierre DAMAS - M. Frantz RUPAIRE - Mme Sylviane MARSEILLE épouse BOURGEOIS - M. Jimmy FAUSTA - Mme Josette AZINCOURT épouse OTTO - M. Claude JERSIER - Mme Laurence LAROCHELLE (28)

REPRÉSENTÉS : Mme Ninette SAINTE-LUCE (ayant donné procuration à M. Fulbert MIROITE) (01)

ABSENTS : (00)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Madame Marie-Pierre DAMAS a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Convocation du Conseil Municipal en date du :

10 JUIN 2020

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

-de sa réception en PREFECTURE DE BASSE-TERRE le :

02 JUL. 2020

-et de sa publication le :

02 JUL. 2020

D_20200616_20

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR REPRÉSENTER LA COMMUNE AU SEIN DES CONSEILS D'ÉCOLE

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la séance du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020, suite au scrutin du 15 mars 2020 portant élection du Maire ;

Délibération n°20 portant

désignation des délégués du Conseil Municipal pour représenter la commune au sein des Conseils d'Ecole



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 16 Juin 2020

.../...

- Vu la séance du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020 portant élection des adjoints ;
- **Considérant** la nécessité de renouveler les membres du conseil municipal devant participer au conseil d'école des cinq (5) écoles préélémentaires et élémentaires situées sur le territoire communal suite renouvellement général du Conseil Municipal ;
- **Considérant encore** l'intérêt de ces nominations pour une gestion plus efficace des affaires et infrastructures scolaires ;
- Vu la proposition de Monsieur le Maire portant sur la désignation de représentants à ces instances ;

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Article 1^{er}

Désigne comme délégués du Conseil Municipal pour le représenter aux conseils d'école des cinq (5) écoles de la commune :

❖ Ecoles Maternelles :

• Ecole Litha Laumord Dorville :

- Membre titulaire : M. Louis LAROCHELLE
- Membre suppléant : Mme Marie-Claude BIQUE

❖ Ecole de La Plaine

- Membre titulaire : Mme Marie-Pierre DAMAS
- Membre suppléant : Mme Ninette SAINTE-LUCE

❖ Ecoles Primaires :

• Ecole élémentaire Gérard LAURIETTE

- Membre titulaire : M. Serge SACILÉ
- Membre suppléant : M. Albert LOSAT

❖ Ecole de Grand-Anse

- Membre titulaire : Mme Jocelyne RENIER épouse MOCKA
- Membre suppléant : Mme Marylène ROCHEMONT

❖ Ecole de Schœlcher

- Membre titulaire : Mme Ninette SAINTE-LUCE
- Membre suppléant : Mme Marie-Pierre DAMAS

Article 2

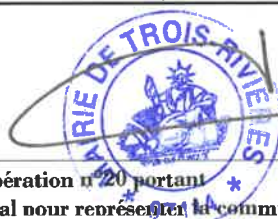
Charge Monsieur le Maire d'exécuter la présente délibération qui sera transmise à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Président de séance,

Jean-Louis FRANCISQUE